



**HAL**  
open science

## Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037821

**HAL Id: hceres-02037821**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037821v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Formation pluridisciplinaire, professionnalisante et ouverte à l'international, la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université de Franche-Comté (UFC) correspond bien aux objectifs nationaux des formations en langues étrangères appliquées, qui visent l'acquisition de solides compétences dans au moins deux langues étrangères et une expertise technique dans le domaine des affaires internationales. Elle est bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement et dans son environnement régional. La formation est proposée sur deux sites : à Besançon et à Montbéliard.

La licence LEA de l'UFC est déclinée en deux parcours :

- *Tourisme, développement durable, patrimoine* (TDDP) à l'UFR SLHS (Unité de formation et de recherche Sciences du langage, de l'Homme et de la société) du site de Besançon ;

- *Développement international des entreprises* (DIE) à l'UFR SLHS du site de Besançon et à l'UFR STGI (Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie) du site de Montbéliard.

L'offre de langues est diversifiée : à Besançon, les étudiants ont le choix des langues vivantes A et B parmi cinq langues (allemand, anglais, espagnol, italien, russe) ; à Montbéliard, cinq langues sont proposées pour la langue A, trois pour la langue B (allemand, anglais, espagnol). L'anglais n'est obligatoire que dans le parcours dispensé à Montbéliard. Les étudiants peuvent également opter pour un enseignement de langue vivante 3 (LV3) en chinois, portugais ou russe. La LV3 a un caractère obligatoire sur le site de Montbéliard (chinois ou russe). La langue russe fait l'objet d'un soutien particulier à Besançon où elle est proposée, au niveau débutant, aux étudiants ayant un niveau insuffisant en langue vivante 2 (LV2).

Les quatre premiers semestres forment un tronc commun. Chaque semestre compte cinq unités d'enseignement (UE) correspondant à six crédits ECTS chacune. Les étudiants choisissent en licence 3 (L3) l'un des deux parcours proposés pour les matières d'application, en conservant toutefois des modules communs de marketing au semestre 5 et de comptabilité et de gestion au semestre 6.

La poursuite d'études en master est le débouché principal de la formation. Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la L3 est faible.

## Synthèse de l'évaluation

La formation est composée de trois blocs d'enseignements (langue A, langue B et matières d'application/outils) complémentaires, bien équilibrés et progressifs.

Les deux parcours proposés sont cohérents avec l'offre de masters LEA de l'UFC : spécialités *Aménagement et développement régional et européen* (ADRE), *Management et développement international* (MDI) et *Langues et commerce électronique* (2LCE).

La situation de l'équipe pédagogique est différente selon les sites : à Besançon, malgré un nombre élevé d'intervenants de l'UFR SLHS, le nombre d'enseignants assurant un service complet en LEA est très réduit. L'équipe pédagogique compte une proportion relativement élevée de lecteurs et maîtres de langue. De nombreux vacataires viennent aussi en renfort chaque année, ce qui entraîne des modifications de l'équipe pédagogique et une concentration des charges administratives sur quelques personnes seulement. La situation ne s'est pas améliorée depuis la dernière évaluation, alors que les effectifs étudiants ont augmenté.

À Montbéliard, une trentaine d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels encadrent les étudiants de licence, ce qui donne un taux d'encadrement assez satisfaisant au regard des effectifs.

La formation accueille des bacheliers de toutes les séries du baccalauréat, ainsi que des étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou d'autres formations via la validation d'acquis. Son attractivité est illustrée par une stabilité globale des effectifs sur les deux sites de formation depuis 2010. Cependant, sur le site de Montbéliard, les effectifs connaissent une baisse préoccupante en L2 et L3.

La dimension professionnalisante, inhérente à toute formation *LEA*, tient une place significative dans la formation. Des modules de préprofessionnalisation sont proposés à chaque semestre et des intervenants du monde socioprofessionnel participent aux enseignements, en particulier sur le site de Montbéliard. La formation accorde une place importante aux stages : les étudiants de L1 et de L2 ont la possibilité d'effectuer un stage facultatif, et un stage obligatoire de huit semaines en entreprise est prévu en L3.

La licence *LEA* a naturellement une dimension internationale marquée. La mobilité internationale est encouragée et la formation est engagée dans de nombreux programmes d'échanges dont bénéficient plus de la moitié des étudiants de L3 chaque année. Les deux sites de la formation collaborent efficacement pour optimiser le nombre de départs. À Besançon, il est exigé que le stage en entreprise de L3 soit réalisé à l'étranger si l'étudiant n'est pas parti dans le cadre d'un programme d'échange.

La formation n'a pas mis en place un suivi précis du devenir de ses diplômés, ni une analyse des données fournies par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Sur le site de Montbéliard, des actions sont envisagées pour constituer un réseau d'anciens étudiants et suivre les diplômés.

La démarche d'autoévaluation repose notamment sur la mise en place de conseils de perfectionnement, qui sont en cours de constitution pour chaque parcours. Ils ne sont donc pas encore opérationnels. L'évaluation des enseignements par les étudiants, réalisée jusqu'alors de manière informelle par des réunions entre enseignants et étudiants et par des questionnaires d'évaluation, est en cours de formalisation dans le cadre de la démarche qualité adoptée par l'établissement.

#### Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire et professionnalisante bien ancrée dans son environnement et dans le schéma national des formations *LEA*.
- Une attractivité assez constante reflétée par un maintien d'effectifs stables et relativement élevés, à Besançon.
- Une ouverture forte à l'international sur les deux sites et une volonté affichée de développer la mobilité internationale.
- Une très bonne intégration de la professionnalisation et une politique de stages efficace (facultatifs et obligatoires, en France et/ou à l'étranger).
- Une bonne articulation licence/master à partir des parcours de L3 vers les trois spécialités du master *LEA* de l'UFC.
- Une politique des langues spécifique sur le site de Besançon (anglais non obligatoire, soutien au russe).

#### Points faibles :

- Une équipe pédagogique titulaire spécifique à *LEA* très limitée à Besançon, avec une large proportion d'enseignants vacataires et de lecteurs.
- Des effectifs en baisse et un faible taux de réussite en L1 sur le site de Montbéliard.
- Un suivi insuffisant de ses diplômés par la formation elle-même.
- Une absence de liens entre les parcours proposés à Besançon et les milieux socio-professionnels locaux et régionaux.

Recommandations :

La licence *LEA* de l'UFC est une solide formation en langues et dans les domaines d'application, avec une dimension internationale marquée. Elle est adaptée aux besoins des secteurs professionnels visés.

Les deux parcours proposés ne sont cependant pas équivalents en termes d'encadrement et de liens avec le monde professionnel. Pour que l'équilibre entre les parcours soit établi, il est nécessaire de renforcer l'équipe pédagogique en augmentant le nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires sur le site de Besançon.

Des partenariats doivent être établis avec les milieux socio-professionnels et les conseils de perfectionnement doivent être rapidement opérationnels.

Des actions doivent être entreprises sur le site de Montbéliard pour améliorer le taux de réussite en L1 et le taux de recrutement en L3 d'étudiants titulaires, par exemple, d'un BTS ou d'un DUT.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les enseignements sont répartis en trois blocs complémentaires et équilibrés : langue A (30 %), langue B (30 %) et matières d'application/outils (40 %).</p> <p>Les étudiants suivent un tronc commun pendant les deux premières années puis choisissent en L3 l'un des deux parcours proposés pour les matières d'application, en conservant toutefois des modules communs de marketing au semestre 5 (S5) et de comptabilité de gestion au semestre 6 (S6).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 UE Langue vivante A - pratique de la langue,</li> <li>- 1/2 UE Faits de civilisation et d'économie langue vivante A,</li> <li>- 1 UE Langue vivante B - pratique de la langue,</li> <li>- 1/2 UE Faits de civilisation et d'économie langue vivante B,</li> <li>- 1 UE Matières d'application (macroéconomie, microéconomie, droit, etc.),</li> <li>- 2 UE Outils de l'entreprise.</li> </ul> <p>La formation offre une variété de combinaisons de langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- choix de langue A : allemand, anglais, espagnol, italien, russe,</li> <li>- choix de langue B : allemand, anglais, espagnol.</li> </ul> <p>L'anglais n'est obligatoire que dans le parcours proposé à Montbéliard.</p> <p>Sur le site de Besançon, les étudiants n'ayant pas, à l'entrée en L1, un niveau suffisant en LV2 sont fortement encouragés à choisir le russe au niveau débutant.</p> <p>Les étudiants peuvent également opter pour une LV3 chinois ou portugais dans un module transversal, en concurrence avec « expression en langue française » ou « informatique ».</p> <p>A Montbéliard, une LV3 russe ou chinois débutant est devenue obligatoire depuis la dernière habilitation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le programme de formation est établi conjointement par les équipes pédagogiques des deux sites, en cohérence avec les objectifs nationaux des formations LEA.</p> <p>Le dossier mentionne un partenariat du site de Montbéliard avec Franche-Comté Interactive et Pays de Montbéliard Agglomération, et des liens avec la chambre de commerce franco-allemande. Sur le site de Besançon, il y a peu de partenariats avec le monde socioprofessionnel, hormis l'envoi de stagiaires en entreprise.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique de la licence <i>LEA</i> à Besançon est composée de 63 enseignants de l'UFR SLHS dont 15 maîtres de conférences (MCF) et aucun professeur (PR), mais seule une minorité (3 MCF et 2 professeurs certifiés - PRCE) effectuent leur service intégral en <i>LEA</i>. Quelques enseignants interviennent pour moitié en <i>LEA</i> et pour moitié en LLCE (Langues littéraires civilisations étrangères). L'équipe comprend près d'un tiers de lecteurs ou maîtres de langue, qui assurent 25 % de la totalité des enseignements. Il y a donc un sous-encadrement de la formation au regard des effectifs accueillis.</p> <p>A Montbéliard, une trentaine d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels encadrent les étudiants de licence et assurent 60 % des enseignements. 30 % des enseignements sont confiés à des intervenants extérieurs.</p> <p>Le pourcentage des cours confiés à des professionnels est, sur les deux sites, de l'ordre de 10 %, ce qui est convenable pour une licence.</p> <p>Il a été décidé, sur les deux sites, de ne pas opter pour des responsables par année mais d'identifier des responsabilités disciplinaires ou thématiques (stages, relations internationales). Le partage des responsabilités, plutôt inégal, est imputable à la définition des postes qui, à de rares exceptions, sont mixtes (<i>LEA</i> et LLCE).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Entre 2007 et 2014, la licence <i>LEA</i> a vu ses effectifs totaux augmenter de 40 %, mais les situations sont différentes selon les sites.</p> <p>En 2014-2015, 217 étudiants étaient inscrits en L1 à Besançon et 90 à Montbéliard.</p> <p>Le site de Montbéliard fait face à une diminution de ses effectifs en L2 et en L3, sans arrivée d'étudiants extérieurs à ces niveaux alors que le site de Besançon compte 20 % d'étudiants extérieurs en L3.</p> <p>Les taux de passage en L2 sont respectivement de l'ordre de 50 % à Besançon et de 30 % à Montbéliard, où ils doivent être impérativement améliorés.</p> <p>Les taux de réussite en L3 sont beaucoup trop fluctuants à Besançon.</p> <p>Les indicateurs relatifs à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle sont difficilement exploitables. On peut cependant en déduire qu'environ 15 % des étudiants entrent sur le marché du travail après la L3. La grande majorité des diplômés poursuivent leurs études en master.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation ne présente pas de modules de formation à la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La connaissance du monde de l'entreprise est l'un des objectifs de la licence <i>LEA</i>. La formation inclut donc des enseignements sur le sujet (économie d'entreprise, droit des sociétés, communication inter-entreprises...).</p> <p>Les étudiants bisonnins bénéficient par ailleurs d'ateliers de préparation à l'insertion professionnelle (simulations, présentations orales) reposant sur l'apprentissage par problème et par projet (APP), démarche dans laquelle l'UFC s'est engagée depuis 2014.</p> <p>Sur le site de Montbéliard, un projet de visite d'entreprise est réalisé en L2. Il est associé à la rédaction d'un rapport et à une soutenance en langue étrangère. En L3, les étudiants suivent un cours sur l'insertion professionnelle et reçoivent une aide à la recherche du stage.</p> <p>La formation reçoit le soutien du Bureau d'Aide à l'Insertion professionnelle de Franche-Comté Interactive et de Pays de Montbéliard Agglomération.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation a une politique de stages efficace. Sur les deux sites, les étudiants y sont sensibilisés et préparés dès la L1. Le stage est facultatif en L1 et en L2 mais obligatoire et d'une durée de huit semaines en L3.</p> <p>Un cahier des charges précis a été rédigé et chaque stagiaire fait l'objet d'un suivi attentif par un enseignant tuteur.</p>

	<p>Les modalités d'évaluation du stage sont très clairement définies. Le rapport de stage, qui donne lieu à une soutenance devant un jury, est rédigé dans une langue étrangère non précisée dans le dossier.</p> <p>Le stage correspond à 6 ECTS (European Credit Transfer System) à Besançon contre 12 ECTS à Montbéliard sans raison immédiatement apparente.</p> <p>Pour les étudiants bisontins qui n'ont jamais bénéficié d'une mobilité internationale, ce stage doit être réalisé à l'étranger. Il n'est pas donné d'informations sur ce point pour le parcours de Montbéliard.</p>
Place de l'international	<p>La mobilité internationale est intégrée à la L3 dans le cadre de programmes d'échanges ou de partenariats avec des établissements étrangers. Chaque année, 50 % à 60 % des étudiants inscrits en L3 effectuent un semestre ou deux à l'étranger dans le cadre des programmes Erasmus, ISEP, CREPUQ ou autres (une vingtaine d'établissements partenaires dans 8 pays).</p> <p>A Montbéliard, les efforts menés en faveur d'une plus grande mobilité ont porté leurs fruits : de 10 % d'étudiants de L3 en mobilité sortante en 2009, le pourcentage est passé à 65 % de la promotion en 2015.</p> <p>Un « Pôle des relations internationales » a été mis en place à l'UFR SLHS, dirigé par une enseignante-chercheuse assistée d'une tutrice. Ce pôle accompagne les étudiants étrangers de l'UFR dans leurs démarches d'inscription et leur choix de cours, qui se porte souvent sur ceux de la licence <i>LEA</i>.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La licence <i>LEA</i> est ouverte aux bacheliers de toutes les séries ainsi qu'à des étudiants de BTS, de CPGE ou d'autres licences via la validation d'acquis et sous réserve d'un niveau en langues suffisant. Les équivalences possibles sont clairement définies.</p> <p>Un effort particulier d'information et de conseil vise les élèves des terminales technologiques et professionnelles, dont les taux de réussite en <i>LEA</i> sont très bas.</p> <p>Des passerelles existent vers d'autres formations universitaires : mention <i>Langues et civilisations étrangères</i> (LCE), mention <i>Administration des entreprises</i> (AES), diplôme universitaire de technologie (DUT) ou brevet de technicien supérieur (BTS), sous réserve de validation d'acquis.</p> <p>Le site de Montbéliard propose un test de positionnement optionnel pour les primo-entrants. Tous les étudiants de L1 sont tenus de faire un point sur leur orientation à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation est dispensée intégralement en présentiel. Des aménagements sont possibles pour les étudiants en situation particulière.</p> <p>L'accès par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou en formation continue est possible et soumis à une validation par la direction du département.</p> <p>En L1, une grande place est accordée aux travaux dirigés (TD) plutôt qu'aux cours magistraux (CM) afin d'offrir aux étudiants un encadrement plus proche en début de cursus.</p> <p>La plate-forme Moodle est utilisée par une majorité d'intervenants, titulaires et vacataires, pour mettre des supports de cours ou des ressources à la disposition des étudiants, et pour récupérer des devoirs et travaux. Certains enseignants ont introduit dans leurs cours des pratiques interactives et collaboratives appuyées sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les évaluations sont réalisées en conformité avec les modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'Université de Franche-Comté. Elles sont progressives et correspondent aux contenus des unités d'enseignements. Les étudiants en sont bien informés par le livret de l'étudiant, sur le site internet de la formation, par un affichage et par les enseignants.</p> <p>Une large part des évaluations se fait en contrôle continu. Les examens terminaux concernent surtout les enseignements communs à un grand nombre d'étudiants d'un même niveau. Une évaluation en milieu de semestre permet aux étudiants de connaître leur progression.</p> <p>Les compétences transversales sont évaluées au sein des contrôles des différentes matières.</p>



	<p>Les crédits ECTS sont répartis de façon lisible et uniforme pour chaque semestre (6 ECTS par UE), à l'exception du stage en entreprise (6 ECTS pour Besançon, 12 ECTS pour Montbéliard).</p> <p>À Montbéliard, les jurys, présidés par le Directeur du Département LEA, se réunissent à la fin de chaque semestre. Il n'y a pas d'indications concernant le site de Besançon.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La mise en place d'un portefeuille de compétences est prévue. Les compétences et acquis visés sont clairement mentionnés dans le livret de l'étudiant, dans les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme.</p> <p>Les compétences transversales font l'objet d'une unité d'enseignement (UE 5) à chaque semestre de la L1 à la L3, qui regroupe des enseignements d'informatique, recherche documentaire, techniques d'expression en français et LV3.</p> <p>Sur les deux sites de formation, le stage, le rapport et la soutenance permettent d'évaluer les compétences transversales acquises au cours de la formation.</p>
Suivi des diplômés	<p>La formation reçoit les données de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), mais leur analyse n'est pas possible du fait de l'implication des responsables et des membres de l'équipe pédagogique dans d'autres tâches, en particulier sur le site de Besançon.</p> <p>A l'UFR Sciences, Techniques et Gestion de l'Industrie (STGI) de Montbéliard, il est envisagé qu'un responsable de la formation soit chargé de l'élaboration d'une base de données des anciens étudiants et d'un suivi des diplômés sur les cinq dernières années.</p> <p>Les soutenances des rapports de stage et les rencontres avec les professionnels permettent de collecter des informations sur le devenir des étudiants et sur l'adéquation entre la formation et les attentes des milieux socioprofessionnels.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les conseils de perfectionnement de chaque parcours ne sont pas encore opérationnels.</p> <p>Des réunions périodiques entre les membres de l'équipe pédagogique et les étudiants des trois niveaux de formation permettent des échanges sur les contenus et l'organisation de la formation.</p> <p>Un questionnaire en ligne a été proposé en juin 2015 aux étudiants de chaque niveau. Le taux de réponse de 10 % en L1 et de 20 % en L2 et L3 ne permet pas une interprétation significative, mais on note un taux de satisfaction global de 66,25 % à 75 % et un taux de recommandation de la formation de 71,25 % à 75 %.</p> <p>Les résultats ont été analysés par les membres de l'équipe, mais il n'est pas indiqué dans le dossier quelles mesures correctives ont été prises suite aux retours des étudiants sur la diffusion des notes, sur les examens et sur le fonctionnement du service de scolarité.</p>

# Observations de l'établissement

## Observations

Intitulé de la formation : **Licence LEA**

Pour le parcours de Montbéliard, les effectifs ont augmenté de 40% entre 2008 et 2015 ce qui a généré d'évidents problèmes de taux d'encadrement et de gestion des flux. Depuis 2014, les différentes mesures mises en place de suivi personnalisé et de réorientation ont permis d'améliorer le recrutement : il s'agit d'un processus en cours et les résultats ne se voient donc que partiellement aujourd'hui. De même, les conclusions des conseils de perfectionnement ont conduit l'équipe pédagogique à apporter des changements pour l'accréditation 2017-2022 : encore une fois, les changements ne seront véritablement perceptibles qu'à la mise en place de la nouvelle accréditation. Enfin, le taux d'encadrement à Montbéliard n'est pas de 60% mais de 45% et tous les titulaires effectuent des heures supplémentaires.

Fait à Besançon, le 30 juin 2016



Le Président,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jacques Bahi'.

Jacques Bahi